



Central Electricity Board

Plan d'aide sous le CEB Low Voltage Network Assistance Scheme

Le CEB voudrait rappeler aux personnes à faibles revenus et le public en général qu'ils peuvent bénéficier de plans spécifiquement mis en place par le CEB pour leur venir en aide, notamment pour :

- (1) **se connecter au réseau électrique dont, cependant, les maisons en sont éloignées;**
- (2) **déplacer des pylônes, transformateurs et les fils électrique du réseau gênant la construction de leurs maisons individuelles ;**
- (3) **isoler les fils électrique du réseau représentant un danger.**

Ces deux plans d'aide s'appliqueront aux foyers dont les revenus **n'excèdent pas Rs 22,500/- par mois**, selon le barème indiqué ci-dessous :

Revenus Mensuels	Aide financière
Moins de Rs 13,500	Rs 65,000
Rs 13,501 – Rs 17,500	Rs 50,000
Rs 17,501 – Rs 22,500	Rs 35,000

Toute aide financière sera soumise, entre autres, aux conditions suivantes :

- Elle s'appliquera uniquement aux abonnés résidentiels lors de la construction d'une première maison.
- Tout demandeur aura à jurer un affidavit pour confirmer le montant de ses revenus.
- Le demandeur sera tenu de produire son permis de construction et de développement.
- Ce plan ne s'adresse pas aux maisons construites sur des morcellements illégaux ou les projets de morcellements. Les squatters, ainsi que les institutions religieuses ou charitables, sont également exclus.
- L'aide financière ne couvre ni le dépôt de garantie ni les frais de connexion payables au CEB.

Il est à noter que d'autres conditions sont aussi applicables. Les intéressés sont priés de contacter les centres d'accueil clientèle du CEB pour s'informer de toutes les conditions et modalités de l'aide financière.

Le Directeur Général